



## Lettre de l'équipe municipale n° 52



### Séance du vendredi 19 juillet 2019 à 20h

**Absents excusés :** Alain CHAPOT (procuration à Jacques VERNE), Karelle RICHARD-ZACHARIE (procuration à Johan AUBANEL), Virginie MASSE (procuration à Christian RIVOIRE), Laëtitia TEXIER (procuration à Colette PERIER), Anne-Laure MARCO (procuration à Chantal YVOREL), Laëtitia ANDRE, Michaël SAHRIDJ.

La séance du 14 juin a été le dernier conseil municipal pour notre fidèle secrétaire de mairie André BASTION. Nous lui souhaitons une très belle retraite bien méritée.

Ce conseil est le 1<sup>er</sup> en solo pour notre nouvelle secrétaire Nathalie JACQUEMOT. Nous lui souhaitons une bonne intégration dans notre commune.



#### TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNAUTAIRE 2019

Les réfections de chaussées prévues chemin de la Guaise et allée des Vignes se feront dans l'automne.

La commune va signer une convention avec la Communauté de communes des Monts du Lyonnais afin de pouvoir reverser à celle-ci la différence entre le montant communautaire alloué à Saint-Genis-l'Argentière (25 700.69 €) et le montant total des travaux (estimé à 39 400 €).



#### SIGNALISATION ROUTIERE SECTEUR DU DEVET ET PASSAGE DE BRIDEMONT

Suite à la demande de la conseillère Karelle RICHARD-ZACHARIE pour harmoniser la sécurité sur ce secteur, une requête a été faite auprès du Département pour accompagner la commune. Il est proposé de poser des panneaux STOP et un marquage au sol pour définir les priorités de chacun à chaque intersection ayant accès à la route départementale 4. Sont concernées les sorties de : impasse de Bridemont, passage de Bridemont et rue du bas des vignes. Le passage de Bridemont deviendra un sens unique sauf pour les riverains.



## **COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS**

**SYDER** : Joseph VOLAY a assisté à la réunion du syndicat départemental d'énergie du Rhône. L'intégration de la Communauté de communes Lyon Est entraîne une modification des statuts du SYDER.

Pour notre commune, les travaux de renouvellement des lampadaires débuteront semaine 38 et seront effectués par l'entreprise BOUYGUES. Ces nouveaux systèmes intègrent la baisse d'intensité pour le secteur de la médiathèque et une coupure totale la nuit pour Lafay, les plaisances, soleil couchant et mon village.

Les derniers changements de lampadaires ont dû dérégler l'éclairage de la façade de l'église. Le problème sera réglé en même temps que les travaux.

**ECOLE** : Alexis BADOIL relate les dernières informations que l'on détient de l'éducation nationale. Contrairement à ce que l'on a annoncé lors du dernier conseil, Romain PONCET reste en place pour les « petits » et prend le poste de direction. La personne nommée pour l'autre classe est en arrêt maladie, et un remplaçant va être nommé de façon pérenne jusqu'à son retour.

Profitant des vacances, les couchettes ont été désinfectées, les alèses, couvertures et rideaux nettoyés et nos employés communaux vont repeindre les toilettes de la classe maternelle / CP.

**CANTINE** : malgré la baisse des effectifs, le nombre de repas a augmenté (3 212 contre 2 559 l'an dernier). Le coût moyen d'un repas est de 9.93 €. Pour la prochaine année scolaire, le conseil décide de ne pas augmenter le prix de vente des tickets repas qui reste à 4.20 € (soit 42.30 % payé par les parents et 57.70 % payé par la commune).

Le conseil accepte la somme de 6 000.00 € reversée par l'association de la cantine pour la prise en charge partielle des frais de personnel.

Un grand remerciement aux bénévoles de cette association qui gère au mieux ce service aux familles ainsi qu'à Gisèle qui assure une très bonne gestion des achats.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS** : Christian RIVOIRE résume succinctement le dernier conseil communautaire.

- La CCMDL vend à l'entreprise PROVOL un terrain de 1 900 m<sup>2</sup> (ZA de Souzy) afin qu'ils puissent installer leur unité de prétraitement et améliorer ainsi leurs rejets à la station d'épuration.
- Le conseil communautaire a validé la répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) soit pour Saint-Genis-l'Argentière 15 643 € (1 100 € de moins qu'en 2018).

**SIVU DES ROSSANDES** : suite aux évènements de l'an dernier (pour rappel pollution l'été par des arrivées de charges trop polluantes, et pollution en octobre avec un produit chimique non identifié qui a encore fait plus de ravage dans la station que la pollution d'été), plusieurs équipements ont été renouvelés ou améliorés. Une sonde de pilotage automatique a notamment été installée ; celle-ci est capable de détecter une arrivée polluante et de la dévier dans un bassin annexe.

Concernant la plainte de l'association de pêche, la fédération a porté l'affaire en cassation. Pour se défendre, le SIVU a fait appel à des avocats spécialisés et l'affaire s'annonce longue et compliquée. Dans tous les cas, ces dépenses se retrouveront malheureusement répercutées sur les contribuables.

Chaque entreprise a signé ou va signer une convention de rejet à la station et sera contrôlée régulièrement. Le conseil accepte le paiement de 726 € pour l'aide apportée par le technicien mandaté par la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle pour l'élaboration de ces conventions avec les entreprises.



## **TRAVAUX EN COURS**

**TENNIS** : les travaux du terrain de tennis sont terminés. Un accès pour personnes à mobilité réduite a été prévu avec un numéro de téléphone à joindre pour ouverture de la barre horizontale. Cette barre a été installée pour empêcher les mobylettes et autres vélos d'accéder à la pelouse synthétique.

**SALLE DES FETES** : un état des lieux a été réalisé suite à un dysfonctionnement de la climatisation (pompe à chaleur). Une solution doit être trouvée dans les mois à venir.

**PLACE DU CENTRE – PLACE DE LA MAIRIE** : la finition des travaux de la place du centre est achevée, la résine a été refaite. Un projecteur va être installé sur le mur de l'école pour éclairer le chemin piétonnier en béton désactivé. Il y aura ensuite la réception des travaux.



## **RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE**

Richard TRUCHET fait part de ce rapport :

Le syndicat regroupe 75 communes : 46 du Rhône et 29 de la Loire, ce qui représente 79000 habitants. On constate une progression des abonnés qui étaient de 33800 en 2017 contre 35204 en 2018. Sur la commune de Saint-Genis-l'Argentière on recense 459 abonnements. Des analyses bactériologiques démontrent que la qualité de l'eau est très satisfaisante, 139 prélèvements ont été réalisés. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.



## **VŒU EN FAVEUR DU MAINTIEN DE L'ACTIVITE DE FRET FERROVIAIRE SUR LA LIGNE DE LA BREVENNE**

Le collectif citoyen « gardons la ligne » constitué pour défendre la ligne de chemin de fer de la vallée de la Brévenne, propose la signature d'une pétition pour maintenir le fret sur rail.

Le lien « collectif\_vallee\_brevenne@framalistes.org »

Chacun d'entre nous doit se sentir concerné par ce problème et nous devons nous mobiliser pour maintenir ce moyen de transport pour l'activité des carrières.



## **INFORMATIONS DIVERSES**

**TERRAIN DES VIGNES** : M. Yohan MICHAUD est à présent propriétaire de la parcelle C453 qu'il a acheté nue pour la somme de 40 000 €. Les travaux de viabilisation (eau, électricité, assainissement...) sont à sa charge.

**VOGUE** : en accord avec la REVOLE, la commune a validé un devis de 157.03 € pour l'achat de cales en bois pour la pose du parquet de danse.

Pour la bonne organisation de cette sympathique manifestation, les pots de fleurs, les bancs et les barrières seront démontés afin de laisser la place de la mairie vide pour l'installation des manèges.

3 associations Saint Genoises vont nous offrir tout un week-end festif (vendredi 03 août : pétanque de l'ASSG – samedi 04 août, dimanche 05 août, lundi 06 août : vogue par la REVOLE et le lundi après-midi concours de boules lyonnaises organisé par la Boule Joyeuse). Le conseil s'en réjouit (voir programme ci-joint).

**MEDIATHEQUE** : l'opération « bébés lecteurs » est reconduite et permet de faire découvrir dès le plus jeune âge l'univers des livres aux enfants : le département offre un livre aux bébés nés en 2018. 9 familles sont concernées sur la commune, elles se verront donc offrir un livre ainsi qu'un an d'abonnement à notre médiathèque.

Par ailleurs, à l'occasion des journées du patrimoine (voir affiche ci-jointe), la médiathèque accueillera une exposition sur les écoles de Saint-Genis-l'Argentière à travers le temps.

Le passage du tour de France avait aussi été sujet à l'organisation d'un jeu autour du vélo. Nous saluons toutes ces initiatives.

**La médiathèque sera fermée du lundi 19 août au vendredi 30 août.  
Ouverture exceptionnelle les samedis 24 et 31 août.**

### **Secrétariat de mairie**

**Rappel : le secrétariat de mairie sera fermé au public du lundi 29 juillet au vendredi 16 août inclus. Réouverture lundi 19 août à 14h.**

### **TRANSPORT SOLIDAIRE DES MONTS DU LYONNAIS**

Mise en place d'un dispositif de Transport Solidaire à la Demande par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL), à partir du 1er septembre 2019.

Sous réserve de remplir certaines conditions (habiter sur le territoire, pas de véhicule, ressources très modestes, être âgé de 65 ans au moins ou adulte handicapé ou invalide ou allocataire du RSA Socle, ou en insertion professionnelle...), vous pouvez bénéficier d'un transport à 2€ qui vous permettra de vous déplacer sur le territoire de la CCMDL et dans les communes limitrophes pour faire vos courses, aller chez le médecin, au club, voir votre famille... Pour savoir si vous remplissez les conditions d'éligibilité au Transport Solidaire des Monts du Lyonnais n'hésitez pas à vous adresser, dès maintenant, en priorité au Secrétariat de votre mairie ou au Service Mobilité de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais : 04.74.70.58.00.

### **Collecte des sacs jaunes**

**Modification de la tournée du jeudi 15 août :  
report le vendredi 16 août à partir de 6h.**



### **QUESTIONS DES CONSEILLERS**

Jacques Verne demande s'il est possible d'installer une bordure sur le côté du jeu de boules entrée du village afin d'éviter que les boules ne fussent sur la route. Nous allons regarder ce problème et voir ce qui est le mieux car le tracteur communal doit parfois rouler sur ce terrain.



### **PROCHAINE REUNION**

Elle aura lieu **vendredi 13 septembre 2019** à 20h en mairie.

## Petit clin d'œil au TOUR DE FRANCE de passage dans notre commune le 13 juillet

Nous remercions :

la REVOLE pour le prêt des maillots qui ont orné notre village,

l'ASSG pour la retransmission de l'étape et leur barbecue,

et les Saint-Genois qui ont participé à la construction du grand vélo qui décorait l'entrée de notre village.



Quoique vous fassiez et où que vous soyez, l'équipe municipale vous souhaite un bel été 2019 !

*Réalisation de la publication par la commission Informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

### **Mairie**

1 place de la mairie

Tél. 04.74.70.04.83

[mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

site internet mairie : [www.saintgenislargentiere.fr](http://www.saintgenislargentiere.fr)

### **ouverture secrétariat au public :**

lundi 14h00 - 18h30

mercredi 14h00 - 18h30

vendredi 14h00 - 18h30

### **Médiathèque "le marque page"**

90 chemin des écoliers

Tél. 04.74.26.22.56.

[mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

### **permanences :**

mardi 13h30 - 15h30

mercredi 13h30 - 16h30

jeudi 16h30 - 18h

vendredi 13h30 - 16h30

samedi 10h - 12h15

# INFORMATIONS DIVERSES

## Permanences SOLIMUT à Saint-Genis-l'Argentière

Elles auront lieu en mairie de 14h à 16h :  
18/09 - 03/10 - 23/10 - 13/11 - 11/12. S'inscrire auprès du secrétariat.

## ACCA

Suite à la réorganisation de l'ACCA, voici le nouveau bureau de l'association, voté lors de son conseil d'administration du 4 juillet 2019 :

**PRESIDENT** : Gérard MARINIER, **1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT** : Reynald JARJAVAL, **2<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT** : Nadine DEMONFALCON, **TRESORIER** : Daniel PONCET, **TRESORIER ADJOINT** : Christophe PONCET, **SECRETAIRE** : Jean-Philippe RAMAUT.

Remerciements aux membres sortants : Régis FAYOT, Laurent CHAZAUD, Eric GUINGARD, qui ont œuvré pendant beaucoup de temps à faire une association vivante et active.

Pour information de la chasse ou problème avec les animaux nuisibles, merci de contacter le président : Gérard MARINIER 06.21.05.00.66.

## Impôts locaux

Dès 2019, si le montant de votre impôt est supérieur à 300 € payez en ligne ou optez pour le prélèvement. 3 solutions de paiement : paiement direct en ligne sur [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr) / prélèvement à l'échéance / prélèvement mensuel.

Optez pour la dématérialisation de vos avis !

Retrouvez à tout moment votre avis d'impôt dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). N'hésitez plus, faites le choix du zéro papier.

## Lutte contre le moustique tigre

L'affiche est encadrée d'une bordure rouge. En haut à gauche, il y a un pictogramme d'un moustique tigre dans un cercle rouge. À côté, le logo du département du Rhône est visible. Le titre principal est 'PROTÉGEZ-VOUS STOP AU MOUSTIQUE TIGRE'. À droite, le slogan 'COUVRIER, JETER, VIDER' est accompagné d'illustrations de récipients à nettoyer. En bas, on trouve le site web [www.rhone.fr/moustiquetigre](http://www.rhone.fr/moustiquetigre) et des icônes pour les réseaux sociaux.

**RHÔNE**  
LE DÉPARTEMENT

**PROTÉGEZ-VOUS**  
**STOP AU MOUSTIQUE TIGRE**

**COUVRIER, JETER, VIDER**  
tous les récipients pouvant contenir de l'eau  
pour limiter ses lieux de ponte et de repos.

[www.rhone.fr/moustiquetigre](http://www.rhone.fr/moustiquetigre)

© Département du Rhône - Conception : Netcom - Illustration de la moustique tigre : Didier Bouchard / L'Est-Éclair

[www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)

## **Solidair-Aidants Monts du Lyonnais**

Avec le soutien du SSIAD/ADMR de Saint-Laurent-de-Chamousset, de l'ESAD de Saint-Symphorien-sur-Coise, du Département du Rhône (service Autonomie), de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais et de la MSA, l'association Solidair-aidants Monts du Lyonnais organise une session de « formation des aidants », selon le cadre défini par l'Association Française des Aidants et avec le financement de la CNSA.

Cette formation gratuite s'adresse aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Elle se déroule dans les locaux du SSIAD/ADMR, Espace Juge Pascal à Saint-Laurent-de-Chamousset sur six vendredis de 14h à 17h à partir du 27 septembre 2019. Les personnes aidées sont également accueillies sur place, à la demande, avec une aide au transport si nécessaire.

Les personnes intéressées sont invitées à téléphoner au SSIAD/ADMR de Saint-Laurent-de-Chamousset (Audrey Roux / Nathalie Pinault, infirmières coordinatrices, 04.74.70.54.78 ou [siad-st-laurentcham@fed69.admr.org](mailto:siad-st-laurentcham@fed69.admr.org)).

### **La Revole**

« Comme chaque année La Revole organise la vogue au village.

Au programme cette année :

**Samedi 3 août : Bal « fluo » gratuit avec DJ Amélie**

**Dimanche 04 août :**

- dès 15h, animations pour enfants à partir de 0.50 € (promenade en âne, petit train, structures gonflables...)
- Dès 19h, barbecue géant
- Bal « années 80 » gratuit avec DJ Amélie
- Sculpteur de ballon qui déambulera dans la vogue...
- Vers 22h, feu d'artifice

**Lundi 05 août :**

- Dès 19h, repas sous chapiteaux (salade de museau ou assiette de la vogue)
- Bal « musette » gratuit avec Jo Berger.

**A savoir : pendant les 3 jours, manèges, sandwicherie et buvette...**

**On vous attend nombreux pour faire la fête !!! »**

# Journées Européennes du Patrimoine



*A 14h30 : visite commentée  
de l'exposition sur les écoles  
de St Genis l'Argentière  
par Françoise Bayard*

*puis visite des 3 sites  
des écoles avec leur  
évolution au cours  
du temps*

**Samedi 21 septembre 2019**  
**à la Médiathèque**  
**de Saint-Genis-l'Argentière**

*Exposition et visite commentées des établissements scolaires  
de la commune et leur évolution au cours des siècles*

*Gratuit - ouvert à tous*



**Mairie  
de Saint-Genis-l'Argentière**



I.P.N.S